Zeitschrift: Générations : aînés

Herausgeber: Société coopérative générations

Band: 36 (2006)

Heft: 7-8

Rubrik: Courrier : coût des soins en EMS

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Coût des soins en EMS

Dans l'édition de mars, M. Azau, président de l'Arodems a abordé le sujet des coûts d'une heure de soins dans un EMS et un CMS. A ce débat, l'Organisme médico-social vaudois aimerait apporter plusieurs correctifs.

es chiffres recouvrent deux notions totalement différentes: un prix moyen pour les EMS (Fr. 50.-) dont nous ne connaissons pas les bases de calcul et un prix coûtant des activités des CMS (Fr. 140.-) obtenu en divisant le coût total du dispositif avec la somme des heures facturées, tant aux caisses maladie qu'aux clients à domicile.

Pour rappel, une heure de soins de base à domicile est facturée Fr. 49.90 aux caisses maladie. Ce prix correspond au tarif fixé par la convention signée entre les services d'aides et des soins à domicile et Santésuisse.

Le calcul du prix coûtant veut mettre en évidence la cherté des soins à domicile. Nous pourrions procéder au même calcul pour les EMS, qui nous ferait arriver à un prix coûtant également bien plus élevé. Mais quel est le sens de ce genre de

D'ACCORD, PAS D'ACCORD?

Un article vous a fait réagir, vous avez aimé ou détesté? N'hésitez pas à le faire savoir en écrivant à la rédaction de Générations. rue des Fontenailles 16, 1007 Lausanne

Si vous nous envoyez un message, prière d'indiquer votre adresse, s.v.p.

Sur notre site internet: www.magazinegenerations.ch comparaison? Les deux environnements (EMS et CMS) sont totalement distincts vu qu'ils visent à répondre à des besoins différents d'une population prise en charge à des étapes différentes de la vie.

Nous regrettons ce genre de comparaison qui ne peut que semer le trouble dans l'esprit du lectorat, mais nous sommes prêts à mettre à plat les données nécessaires pour se livrer à une appréhension économique de la prise en charge médicosociale. Malheureusement, la multiplicité des payeurs impliqués dans le système de santé rend toute comparaison difficile et forcément partiale.

> Jean-Jacques Monachon, directeur

CAISSE UNIQUE

L'assemblée fédérale a rejeté l'entrée en matière de la caisse unique et j'ai lu sur le Teletext: «Une quarantaine d'orateurs, dont plusieurs personnes liées aux caisses maladie sont montées à la tribune.»

Est-il normal qu'une poignée d'élus profitent de leur fonction pour défendre leurs intérêts, plutôt que les intérêts de la population qu'ils représentent? Bien sûr, les 400 millions qu'encaisse chaque caisse mensuellement servent non seulement à payer les frais médicaux, mais aussi les directeurs, qui ne se contentent pas de bas salaires.

Walter Vivian, Vallorbe

Nos lecteurs à Ovronnaz



Les lecteurs de Générations ont apprécié la belle ambiance.

Le dernier week-end d'avril et le premier de mai, près de 250 lecteurs de *Générations* ont profité d'une offre spéciale de Thermalp Les Bains d'Ovronnaz. Cette action a connu un très grand succès et de nombreux lecteurs nous ont fait part de leur avis positif et de leurs remerciements. Au cours de ces séjours, les participants étaient invités à remplir une feuille de sondage-concours. Après tirage au sort, une quinzaine de couples ont gagné deux entrées à la piscine. Ils recevront ces bons à leur domicile.

En outre, M^{me} Jocelyne Aellen, de Sierre, gagne une semaine pour deux personnes à Ovronnaz. Nos félicitations aux lauréats! La Rédaction

PS: L'offre sera réitérée au printemps prochain.

LA VÉRITÉ SUR CAMILLE

Permettez-moi de vous féliciter pour votre reportage sur l'exposition Rodin-Claudel. Que votre iournaliste ait réussi à retrouver la dernière personne encore de ce monde ayant connu Camille Claudel et disposée à en parler est vraiment un «scoop» digne des plus prestigieux magazines. De savoir que son frère Paul était à l'origine de son internement ne m'étonne absolument pas. L'étroitesse de la bourgeoisie française catholique de l'époque est renversante. Malheur à celles qui sortaient du moule! Générations est décidément un journal d'avant-garde!

Anne Bonhôte, Anières

Moutons tondus

J'ai lu avec intérêt votre éditorial de mars dernier, intitulé: «Les retraités sont de parfaits moutons à tondre». Je l'approuve à 100%. J'ai 78 ans et, actuellement, mon budget ne me permet pas de souscrire un abonnement à Générations. Avec mes sincères remerciements pour votre engagement.

> A. Grandjean, La Chaux-de-Fonds